

# Guide de gestion

# **Allianz Trade Simplicity**

Bien gérer votre contrat au quotidien et bien utiliser votre espace client

Mars 2022



# Allianz Trade Online

# Guide de gestion de la police Allianz Trade Simplicity

Vous venez de souscrire notre contrat Allianz Trade Simplicity et nous vous remercions de votre confiance. Allianz Trade Simplicity est une solution innovante de protection du poste clients pour vous permettre simplement et efficacement de vous concentrer sur votre croissance sans vous soucier des risques d'impayés.

Ce guide vous aidera à vous familiariser avec les principales caractéristiques et fonctionnalités d'Allianz Trade Simplicity accessibles via votre espace client Allianz Trade Online.

Il vous permettra de profiter immédiatement des bénéfices de votre contrat.

# Sommaire

- 02 Informations sur le fonctionnement d'Allianz Trade Simplicity
  - 02 Comment s'effectue la facturation?
  - 03 Les différents types de couverture
  - 05 Que se passe-t-il si la Notation Allianz Trade change?

# 05 Comment utiliser l'outil de gestion en ligne d'Allianz Trade Simplicity?

- 05 Votre première connexion à Allianz Trade Online
- 06 Comment consulter la Notation Allianz Trade\* d'une société ?
- 07 Comment visualiser toutes les sociétés consultées dans Allianz Trade Online?

## 08 Que faire en cas d'impayés?

09 Effectuez votre Demande d'Intervention Contentieuse (DIC) sur Allianz Trade Online

# 15 Comment se passe le recouvrement de vos créances non assurées ?

Cliquez sur le numéro de page ou titre pour accéder directement à la thématique souhaitée.

# Information sur le fonctionnement d'Allianz Trade Online

En fonction de votre tranche de chiffre d'affaires, vous bénéficiez d'un plafond annuel au titre de votre police et d'un plafond par client\* (standard ou majoré).

Chiffre d'affaires annuel (€, HT)	Plafond d'Indemnisation Annuel (€)	Plafond d'Indemnisati	Forfait annuel (€) Taxe d'assurance comprise	
		Plafond standard	Plafond majoré	
50 000 à 200 000	30 000	3 000	12 000	2 492,67
200 001 à 350 000	001 à 350 000 40 000		16 000	3 324,62
350 001 à 500 000	50 000	5 000	20 000	4 716,60
500 001 à 1 000 000	75 000	7 500	30 000	6 021,81
1 000 001 à 1 500 000	100 000	10 000	40 000	7 618,48
1 500 001 à 2 000 000	125 000	12 500	50 000	11 217,12

# Comment s'effectue la facturation ?

#### Le forfait annuel se décompose en 3 factures :

- la facture de prime, soumise à la taxe d'assurance française
- la facture pour les frais relatifs aux prestations de fourniture de Notation Acheteur, soumise à la TVA française
- la facture pour les frais relatifs aux prestations de Recouvrement, soumise à la TVA française.

\* Pour vérifier les exclusions de la police, veuillez consulter l'article 3 dans les conditions générales.

# Les différents types de couverture

Dès la prise d'effet de votre police, vous bénéficiez de la couverture suivante sur vos livraisons à venir :

- Une couverture immédiate et automatique à hauteur de 60 % dans la limite d'un plafond standard par client.
- Ou, après consultation dans Allianz Trade Online de la Notation Allianz Trade (notation interne), d'**une couverture majorée jusqu'à 90 %** dans la limite d'un plafond d'indemnisation par client.

NOTATION $1  \text{\AA}  6$	NOTATION <b>7, NA</b>	NOTATION 8 À 10
Nous augmentons la couverture à <b>90 %</b> De la créance impayée et multiplions le plafond d'indemnisation par 4	La couverture reste à <b>60 %</b> De la créance impayée. Le plafond d'indemnisation standard est conservé	Aucune garantie n'est offerte Sur ces clients dont Le risque de défaut est élevé

L'Échelle de Notation Allianz Trade varie de 1 (qualité exceptionnelle) à 10 (entreprises en Procédure **Collective)** et vous permet de mieux connaître la situation financière de vos clients ou prospects mais aussi d'adapter vos conditions de paiement :

- Si vous choisissez la couverture majorée, c'est-à-dire dès que vous consultez la Notation Allianz Trade d'une société, il n'est plus possible de revenir sur le mode de couverture standard : votre quotité d'indemnisation sera toujours calculée en fonction de sa Notation Allianz Trade.
- Chaque année, à la date de renouvellement de votre police, vous bénéficiez de 150, 200 ou 250 nouvelles Notations Allianz Trade en fonction de votre tranche tarifaire.



# Exemples du fonctionnement de la couverture d'Allianz Trade

# Différence entre la couverture standard et la couverture majorée

Facture impayée	8 000 €	8 000 €
Choix de la couverture	Standard : vous choisissez de travailler sans consulter la Notation Allianz Trade	Majorée : vous choisissez de consulter la Notation Allianz Trade
Votre quotité d'indemnisation	Vous êtes indemnisé à hauteur de <b>60 % de votre impayé</b>	Notation Allianz Trade du client : 6 (à la date de livraison) Vous êtes indemnisé à hauteur de <b>90 %</b> <b>de votre impayé</b>
Calcul du montant indemnisé	8 000 × 60 %	8 000 × 90 %
Montant indemnisé	4 800 €	7 200 €

## Évolution de vos indemnités selon le type de couverture choisi

Vous effectuez 3 livraisons auprès d'un client : en fonction de la date de changement de type de couverture, vos indemnités versées sont différentes. Dans les 2 exemples ci-dessous, le chiffre d'affaires est dans la tranche 1 000 000 € à 1 500 000 €.

#### **EXEMPLE1** Passage à la couverture majorée

La consultation de la Notation Allianz Trade se fait après la deuxième livraison : seule la troisième livraison effectuée bénéficie d'un pourcentage de couverture et d'un plafond d'indemnisation majorés.

Type de couverture	Livraison: (I	s effectuées HT)	Quotité d'indemnisation	Montant des livraisons assurées	Plafond d'indemnisation Client	Estimation de l'indemnisation
	Mois 1	15 000 €				
Standard	Mois 2	15 000 €	60 %	18 000 €	10 000 €	10 000 €
	Total	30 000 €				
Majorée	Mois 3	30 000 €	90 %	27 000 €	40 000 €	27 000 €
Estimation des sommes indemnisables						37 000 €
Total indemnisé après application du plafond d'indemnisation client (limité au plafond majoré du client, soit 40 000 €)					37 000 €	

#### EXEMPLE 2 Passage à la couverture majorée

La consultation de la Notation Allianz Trade se fait après la première livraison : les deux dernières livraisons effectuées bénéficient d'un pourcentage de couverture et d'un plafond d'indemnisation majorés.

Type de couverture	Livraisons (H	effectuées IT)	Quotité d'indemnisation	Montant des livraisons assurées	Plafond d'indemnisation Client	Estimation de l'indemnisation
Standard	Mois 1	15 000 €	60 %	9 000 €	10 000 €	9 000 €
Majorée	Mois 2	15 000 €				
	Mois 3	30 000 €	90 %	40 500 €	40 000 €	40 000 €
	Total	45 000 €				
Estimation des sommes indemnisables						49 000 €
Total indemnisé après application du plafond d'indemnisation client						40.000 €
(limité au plafond majoré du client, soit 40 000 €)						-0000

# Que se passe-t-il si la Notation Allianz Trade change?

#### Vos clients sont suivis en permanence par nos experts en gestion du Risque.

Lorsque nous recevons une information positive ou négative sur une des sociétés pour laquelle vous avez consulté la Notation Allianz Trade, vous recevrez alors un email vous informant de cette évolution.

L'historique de la Notation de vos clients est en permanence disponible sur Allianz Trade Online.

- Si la Notation Allianz Trade s'améliore et vous donne droit à un meilleur taux couverture ainsi qu'à un meilleur plafond d'indemnisation, alors ceux-ci s'appliqueront à toutes les livraisons effectuées à partir de la date de la nouvelle Notation Allianz Trade.
- Si la Notation Allianz Trade se dégrade, alors vous avez 30 jours suite la mise à jour de la Notation Allianz Trade pour livrer et facturer votre client tout en bénéficiant de l'ancien taux de couverture et du plafond d'indemnisation associé.

Ensuite, votre couverture (quotité d'indemnisation et plafond) sera celle associée à la nouvelle Notation Allianz Trade.

# Comment utiliser l'outil de gestion en ligne d'Allianz Trade Simplicity ?

Votre première connexion à Allianz Trade Online



Un email de création de mot de passe pour vous connecter à Allianz Trade Online vous est envoyé pour votre première connexion.

# Comment consulter la Notation Allianz Trade d'une société ?







Visualiser immédiatement la notation Allianz Trade et le détail de la demande. Vous retrouverez les informations sur toutes vos demandes dans « Mes garanties ».

# Comment visualiser toutes les sociétés consultées dans Allianz Trade Online ?



#### Détail de la demande



# Que faire ne cas d'impayés?

# Effectuez votre demande d'intervention contentieuse (DIC) sur Allianz Trade Online

Dès connaissance de l'impayé, et au plus tard 90 jours après l'échéance de la facture, transmettez-nous une DIC.

# Vous ne serez plus couverts sur les biens et services livrés à votre client plus de 45 jours après la première date d'échéance impayée.

En cas de procédure collective, le délai d'envoi de la DIC est ramené à 30 jours à compter de la publication au BODACC (que vos créances soient échues ou pas).

Dès l'entrée en procédure collective, vous ne serez plus couvert au titre d'aucun autre bien livré ou service fourni à ce client.

#### Avant de saisir votre demande via Allianz Trade Online, vérifiez que vous disposez :



- des coordonnées de votre débiteur ;
- du nom et de la qualité du signataire habilité à signer des Demandes d'intervention contentieuse ;
- du détail des factures impayées (numéro, montants, date de facture, date d'échéance) ;
- de toutes les pièces au format électronique (factures, relevé de compte, bons de commande, conditions générales de vente...).



# Faire une demande d'intervention contentieuse (DIC)

CAS N° 1

Vous souhaitez déclarer un contentieux sur un client pour lequel vous avez déjà fait une demande de Notation Allianz Trade.



CAS N° 2

Vous souhaitez déclarer un contentieux sur un client pour lequel vous n'avez pas fait une demande de Notation Allianz Trade.



# Saisissez votre DIC en 5 étapes

ÉTAPE 1 Compléter les informations de votre client (débiteur)



## ÉTAPE 2 Saisir le montant de la créance



### ÉTAPE 3 Ajouter vos documents à votre DIC



ÉTAPE 4 Choisir le contact privilégié dans votre entreprise







Nos équipes analyseront votre dossier et vous informeront de l'avancement du traitement du contentieux.







# Que se passe-t-il après l'envoi de la DIC?

L'envoi de la DIC constitue l'événement déclencheur du processus du recouvrement des créances impayées et de leur indemnisation.



Conformément aux conditions particulières et à votre cotisation forfaitaire, vos indemnités sont limitées par le plafond par client et un plafond annuel sur votre police.



Si nous recouvrons des sommes supplémentaires :

- Inférieures ou égales au montant indemnisé : nous gardons les sommes récupérées, c'est le principe de la subrogation.
- Supérieures au montant indemnisé : nous sommes subrogés à hauteur du montant indemnisé et nous vous reversons le reste.



Seuil spécifique : la créance minimum garantie s'élève à 250 euros HT.

# Comment se passe le recouvrement de vos créances non assurées?

Certaines créances ne sont pas couvertes par votre police : nous vous offrons la possibilité de nous en confier le recouvrement.

Dans ce cas, votre créance sera traitée selon les conditions de l'avenant de recouvrement et au tarif mentionné dans l'annexe 1.

Le mode de communication de votre créance impayée se fait de la même manière que pour une créance assurée : DIC à effectuer sur Allianz Trade Online.

#### EXEMPLE

Vous avez atteint votre plafond d'indemnisation annuel sur un client avec lequel vous continuer de travailler : vous avez un impayé, vous pouvez alors nous confier cette créance à recouvrer.



# Allianz Trade Online

## Plus d'informations ?

Contactez votre courtier / mandataire ou notre département Accueil & Services 01 84 11 50 54 Lundi - vendredi / 8h15 - 18h00

#### Allianz Trade est la marque désignant l'ensemble des services proposés par Euler Hermes.

#### Assurance

Euler Hermes France - Succursale française d'Euler Hermes SA - RCS Nanterre B 799 339 312 1, place des Saisons - 92048 Paris La Défense Cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50

Euler Hermes SA - Entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418 Siège social : avenue des Arts 56 - 1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596

Délivrance de garanties ou de cautions - surveillance de la situation financière des entreprises Euler Hermes Crédit France - Société par actions simplifiée au capital de 51 200 000 EUR RCS Nanterre B 388 236 853 - Société de financement soumise au CoMoFi

1, place des Saisons - 92048 Paris La Défense Cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50

#### Recouvrement

Euler Hermes Recouvrement France - Société par actions simplifiée au capital de 800 000 EUR RCS Nanterre B 388 237 026 1, place des Saisons - 92048 Paris La Défense Cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50

allianz-trade.com



